



FAQs

A qui s'adresse le cours?

La nouvelle loi sur les produits chimiques et le système harmonisé au niveau mondial d'étiquetage sont en vigueur depuis 2005. La «formation sur les toxiques» dispensée autrefois n'est plus actuelle et n'est donc plus reconnue par le législateur. Les droguistes ES et les pharmaciens qui ont terminé leurs études avant le 1^{er} août 2005 et remettent des produits chimiques dans le cadre de leur activité professionnelle ou donnent des conseils sur leur utilisation doivent acquérir les connaissances sur les nouvelles prescriptions. Pour pouvoir remettre des produits chimiques, il s'agit de garantir que les connaissances techniques exigées soient assurées en tout temps. C'est pourquoi le cours est également recommandé aux droguistes CFC.

Enregistrement:

Il faut fermer le navigateur internet après l'inscription. C'est seulement ensuite qu'un nouveau cours pourra être réservé.

Login:

Vous n'avez pas reçu de mail de confirmation du login, le login ne fonctionne pas ou le cours «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spécialisé» n'est pas activé sur la plate-forme d'apprentissage: écrivez à elarning@drogobrain.ch.

Modalités de paiement:

Le cours d'apprentissage en ligne «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spécialisé» coûte 69.- CHF pour les membres de pharmaSuisse et de l'ASD et leurs collaborateurs. Pour les non-membres, il coûte 99.- CHF. Ce montant peut être versé par paiement électronique (Visa, Mastercard, PostFinance Card, PostFinance, eFinance, PayPal) ou par virement bancaire (frais d'administration de 10.- CHF).

Cours «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spécialisé»:

- _ Vous avez des questions sur le contenu du cours ou des questions techniques? Ecrivez à info@connaissancetechniques.ch.

Examen «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spécialisé»:

- _ Recommandation: vous devez disposer d'une connexion WLAN ininterrompue durant toute la durée de l'examen.
- _ Vous pouvez repasser l'examen deux fois en cas d'échec.
- _ Si vous avez raté l'examen trois fois, veuillez vous annoncer à l'adresse suivante: info@connaissancetechniques.ch



- _ Vous pouvez imprimer le certificat ou l'attestation de cours vous-même après réussite de l'examen.

Certificat OFSP

- _ Pharmacien/-ne, droguiste CFC et droguiste ES

Attestation de cours:

- _ Assistant/-e en pharmacie CFC

Etat du cours:

Le cours n'est pas indiqué comme terminé malgré la réussite de l'examen et le téléchargement du certificat ou de l'attestation? Cliquez dans la partie „Support didactique“ en haut à gauche sur le bouton „Livre électronique“ puis ensuite en bas à droite sur „Retour“.

Evaluation de l'examen:

Sous „Mes succès“, „Rapports“, vous trouverez un lien „Résultats de l'examen et de l'évaluation“.